



INSTITUT DE LA PROVIDENCE

3 Place du Couvent 5020 CHAMPION (NAMUR)
Tél. 081 208 502 – Fax. 081 210 047 – www.providencechampion.be
Conseil des élèves

Demands aux autorités compétentes en matière de sécurité routière et de mobilité

Madame, Monsieur,

65 % des parents de nos élèves pour qui ce serait envisageable ne permettent pas que leurs enfants aillent à l'école à vélo car les routes sont trop dangereuses. Quasiment 100 % des parents qui pourraient envoyer leurs enfants à pied à l'école disent qu'ils ne le font pas pour cette même raison. De nombreux autres regrettent de ne pas avoir de transport en commun disponible entre leur village et l'IPC.

Voici dès lors une série de demandes visant essentiellement à améliorer la sécurité des usagers faibles aux alentours de l'IPC. Nous espérons des actions et une concertation avec les habitants concernés par les modifications suggérées ci-dessous. Elles permettraient de compléter utilement les mesures déjà mises en place au cours de cette année scolaire et pour lesquelles nous remercions tous ceux qui en sont à l'origine. Nous visons l'horizon 2024, mais certaines mesures pourraient être prises dès 2019.

1. Rue de Fernelmont – Section Davreux / Tombes

Pour la rentrée de septembre 2019, nous suggérons :

- L'inscription 50km/h écrite au sol dès l'entrée en agglomération (comme à Hingeon).
- Le placement de panneaux « Pensez à nous, roulez tout doux »
- Placement d'un capteur de vitesse (☺ ☹) aux deux extrémités de cette section ?
- Traçage au sol d'une piste cyclable en pointillé de chaque côté si possible, sinon, peinture de chevrons et panneau triangle « attention vélos »
- Tracer 2 ou 3 passages piétons (notamment un avant la rue de la Hesbaye)
- Placement de potelets de sécurité avant le tournant ?
- Récupération des zones trottoir envahies par la végétation (notamment au niveau des numéros 207, 198, 196, 173, 164, et terrain non bâti entre 184 et 174) ou même des murets.

A moyen terme :

- Assurer une continuité des trottoirs tout au long de cette section, au minimum d'un côté.
- Idéalement, création d'un trottoir large surélevé et partagé entre piétons et cyclistes (à double sens ?)
- Limitation à 30 km/h avant le tournant ?
- Création de rétrécissement au niveau des passages piétons (ralentisseurs de vitesse « naturels » type « pots de fleurs » suffisamment espacés pour ne pas gêner le TEC).

2. Rue de Fernelmont – Section Tombes / Hébar

Pour la rentrée de septembre 2019, nous suggérons :

- La limitation à 50km/h continue sur toute la section (elle est à 70 km/h entre le brico et jusqu'à l'entrée en agglomération pour le moment).
- Limitation à 30 km/h dès l'entrée en agglomération ?
- Le placement de panneaux « Pensez à nous, roulez tout doux » au niveau du château d'eau (ou au niveau de Créagora / Mutualités chrétiennes)
- Placement d'un capteur de vitesse (☺ ☹) (après Créagora ?)
- Traçage au sol d'une piste cyclable en pointillé de chaque côté si possible, sinon, peinture de chevrons et panneau triangle « attention vélos »
- Tracer 2 ou 3 passages piétons (notamment un après le pont de l'autoroute et un avant le château d'eau)

A moyen terme, réfléchir au meilleur moyen pour :

- Assurer une continuité des trottoirs / pistes cyclables tout au long de cette section, au minimum d'un côté. Cela pourrait être en revêtement stabilisé (pas en macadam).
- Peut-être créer une bande séparée de la circulation et partagée piétons et cyclistes à double sens d'un côté de la route (comme le long de la rue Frères Biéva à Vedrin ?) ?
- Sinon, création de rétrécissement au niveau des passages piétons (ralentisseurs de vitesse « naturels » type « pots de fleurs » suffisamment espacés pour ne pas gêner le TEC).

3. Rue ND des Champs – Section Louvain – Place du Couvent

Pour la rentrée de septembre 2019, nous suggérons :

- Traçage au sol d'une piste cyclable en pointillé du côté droit de la route si possible, sinon, peinture de chevrons et panneau triangle « attention vélos »
- Déplacement du nouveau passage piéton légèrement plus haut dans la rue, ou alternativement, placement d'un panneau « attention passage piéton »

4. Rue ND des Champs – Goulot Place du Couvent / rue de Fernelmont

Pour la rentrée de septembre 2019, nous suggérons :

- Placement de poteau « interdiction de s'arrêter » ou ligne jaune le long de la route des deux côtés et 50 mètres dans les deux directions, rue de Fernelmont.
- Obstacles physiques au stationnement intempestif (potelets ?).

5. Rue Alexandre Collin, Martin Lejeune et Raymond Gustin

Pour la rentrée de septembre 2019, nous suggérons :

- Tracer une « boîte vélo » en bas de la rue Collin et au bout de la rue Gustin avant les passages piétons.
- Traçage au sol d'une piste cyclable en pointillé de chaque côté de ces 3 rues si possible, sinon, peinture de chevrons et panneau triangle « attention vélos »
- Placement d'un panneau triangle « attention vélo » à l'intersection « Nouri Cortil et Collin ».

6. Place communale (aussi appelée « de la balle pelote »)

- Assurer la continuité du trottoir menant à l'arrêt de bus (le long de la plaine de jeu).

7. Autres

A moyen terme, nous suggérons ou demandons de réfléchir au meilleur moyen pour :

- Sécuriser la traversée des entrées / sorties 13 de la E411 par les piétons / cyclistes
- Prévoir un passage sécurisé de la chaussée de Louvain au niveau du croisement « rue Louis Albert » pour les cyclistes et piétons qui se rendent / viennent de la rue DePoortere/ Debehogne.
- limiter la vitesse à 50km/h chaussée de Louvain, de la Pharmacie Angely (arrêt de bus) à la rue Alexandre Collin (globalement entre les deux feux).
- Prévoir un ou deux dépose-minute (interdiction de stationner aux heures de pointe) sur la chaussée de Louvain, non loin de la rue ND des Champs (idéalement un de chaque côté).
- Permettre l'utilisation des transports en commun compatibles avec les horaires scolaires.
- Créer de nouvelles lignes aux heures de pointe entre l'IPC et les villages avoisinants ; Dausoulx, Boninne, Beez, ... Quitte à faire appel à des indépendants ou à un nouveau type d'opérateur à créer ?
- Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes le long du chemin des Tombes (ralentisseurs avant les tournants ? Miroirs ?).
- Assurer un éclairage et un nettoyage du tunnel passant sous la E411 et permettant aux piétons et cyclistes d'utiliser un itinéraire court et sécurisé (en groupe du moins) entre Vedrin et Champion.
- Faciliter l'utilisation des vélos en mettant à disposition un kit de réparation vélo (sur la place communale par exemple),

Merci pour votre lecture attentive. Nous restons dans l'attente d'une réponse de votre part, que ce soit en termes d'actions concrètes ou de l'initiation d'un dialogue. Nous comptons en tout cas sur vous pour relayer le besoin d'agir d'urgence **pour le climat, contre la pollution et pour une plus grande sécurité** des adeptes de la mobilité douce.